Accusé de réception en préfecture 067-216702480-20221206-COMM202221109-DE Date de télétransmission : 20/12/2022 Date de réception préfecture : 20/12/2022

Publié en ligne le 10/07/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

#### COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Sélestat-Erstein



# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

# Séance du 6 décembre 2022

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers

élus: 19

Secrétaire de séance : Mme Monique DELL.

Conseillers en fonction: 18

Membres présents: Mmes et Mrs Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL,

Conseillers présents: 14

Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents: 4

Membres absents excusés: Mmes et Mrs Marie Hélène GREULICH, Didier

MEYER, Carole PEYNET, Caroline WAGENTRUTZ.

Membre absent ayant donné procuration: néant

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

## Délibération n° COMM20221109

## Objet : Décision modificative n° 3 – transfert de crédits

Vu le manque de crédits votés au budget primitif 2022 au chapitre 012,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vote la décision modificative n° 3 comme suit :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Article 64118 chapitre 012	5.000,00 €	Article 611 chapitre 011	5.000,00 €

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme, Krautergersheim, le 20 décembre 2022

DE KRAMaire, René HOELT